

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1910)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

muniquées aux exposants, qui purent ainsi amener leurs produits dans leurs gares respectives à telle heure bien déterminée, avec la certitude que les colis étaient acheminés sur Lausanne par la voie la plus rapide, et sans risques de fourvoiements.

Il n'a pas été fait de distinction spéciale entre les transports en P. V. et ceux en G. V., étant donnée la nature accélérée des trains spécialisés; du reste, pour les colis G. V. tous les trains omnibus ont pu être utilisés, car les marchandises de cette catégorie étaient généralement peu volumineuses (beurre, fruits, fleurs, etc.).

Voici du reste quelques chiffres relatifs à ces transports:

En grande vitesse, il a été reçu en gare de Lausanne 2398 colis représentant 250 650 kg. de marchandises.

En petite vitesse, 4010 colis en expéditions partielles et 71 wagons complets, représentant 718 301 kg.

A cela, il faut encore ajouter 206 colis-express de différentes divisions, avec un poids de 6668 kg.

Ce qui donne donc un total de 975 619 kg.

Pour être complet, nous devons en outre faire remarquer qu'en plus des envois ci-dessus, *adressés directement à l'Exposition*, il en est arrivé une certaine quantité d'autres à l'adresse des exposants eux-mêmes ou des camionneurs; il est impossible d'en déterminer l'importance, attendu que rien dans les écritures ne les désignaient comme destinés à l'exposition.

Nous pouvons donc dire, sans crainte d'exagération, qu'on est arrivé à un million de kilos environ.

Outre les marchandises indiquées ci-dessus, la gare de Lausanne a reçu tout le matériel destiné à la cantine, aux installations des pavillons, écuries, etc. Ce n'était pas une quantité négligeable, car il y avait 36 wagons et 490 000 kg. de matériel divers. (A suivre).

Société suisse des ingénieurs et architectes.

*Circulaire du Comité central
aux membres de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

Chers Collègues,

Selon l'ordre qui nous a été donné à l'assemblée des délégués du 10 juillet 1910, à Berne, nous avons établi pour la vente des normes de notre Société un règlement, dont nous avons l'honneur de vous donner connaissance.

Le règlement avec un exemplaire des formulaires A, B et C sera adressé personnellement à chaque membre.

Toute commande doit être adressée au Secrétariat, Seidengasse N° 9, Zurich. (Téléphone 2375.)

Avec nos salutations collégiales.

Pour le Comité central de la
Société suisse des ingénieurs et architectes,

Le Président: *Le Secrétaire:*
G. NAVILLE. A. HERRY, ing.

Zurich, le 26 septembre 1910.

Règlement pour la vente des normes.

1. Les normes établies par la Société suisse des ingénieurs et architectes, les unes avec l'aide et les autres sans l'aide de la Société suisse des Entrepreneurs sont mises sous la

protection de la loi et portent la remarque correspondante « Reproduction interdite ». Le Comité central se réserve le droit de permettre aux membres de la Société la reproduction des normes à des conditions à établir.

2. Le secrétariat de la S. S. I. A. s'occupe de cette vente. Celles de ces normes qui ont été établies exclusivement pour les membres de la S. S. I. A. ne seront vendues qu'à ceux-ci.

3. Les prix de vente sont fixés comme suit:

a) Pour les formulaires de 2 à 4 pages (formulaire A. B. C.):
jusqu'à 10 exemplaires, la pièce 20 cent.;
pour 10 à 100 exemplaires, la pièce 12 cent.;
pour 100 à 1000 exemplaires, le cent Fr. 8;
pour 1000 exemplaires ou plus, le cent Fr. 5.

b) Pour les formulaires de plus de 4 pages le prix est doublé.

c) Le montant de la commande, plus les frais de port, sera perçu par remboursement de poste.

4. Les membres de la Société suisse des ingénieurs et architectes jouissent sur les normes qui leur sont vendues d'une réduction de 20 % sur les prix sus-mentionnés.

Adopté par le Comité central à la séance du 26 septembre 1910.

Tunnel du Loetschberg.

Longueur: 14 536 m.

Etat des travaux au 31 août 1910.

Galerie de base.	Côté Nord		Côté Sud		Total des 2 côtés
	Kandersteg	Goppenstein			
Longueur au 31 juillet 1910	m.	5420	5860	11280	
» au 31 août 1910	»	5676	6012	11688	
» exécutée en août 1910	»	256	152	408	
Température du rocher à l'avancement. °C.		19,2	34,2	—	
Volume d'eau sortant du tunnel . l.-sec.		421	62	—	

Observations.

Côté nord. — La galerie de base a traversé le granit de Gastern tantôt acide, tantôt riche en mica. La roche est compacte, fissurée irrégulièrement.

On a percé à la perforation mécanique 256 m. de galerie de base, ce qui donne un progrès moyen de 8,26 m. par jour de travail. 4 perforatrices à percussion Meyer étaient en fonction.

Côté sud. — La galerie de base a traversé le granit de Gastern riche en quartz et en partie aplitique. A la fin du mois le granit était traversé par des filons de porphyre felsitique quartzifère. La roche est compacte et fissurée irrégulièrement. Le porphyre quartzifère montre des bancs d'une direction de N. 40-50° E. et d'une inclinaison de 70° vers le sud.

La galerie de base a été percée à la perforation mécanique sur 152 m., ce qui donne un progrès moyen de 5,24 m. par jour de travail. 4 perforatrices à percussion Ingersoll étaient en marche.

La température du rocher a atteint au maximum 34,2° C. à une profondeur de 1480 m. Cette température se maintiendra sans abaissement sensible encore sur 600 m.